

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (2000)

Heft: 34: Spécial associations féminines

Artikel: Association des paysannes jurassiennes

Autor: Monnerat, Germaine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-351911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION DES PAYSANNES JURASSIENNES

L'association aura bientôt 20 ans. Je me suis toujours intéressée à ce qui touche la vie publique, spécialement à la formation professionnelle paysanne. Il y a 25 ans, les paysannes n'étaient pas très entendues par les milieux paysans, alors il a fallu s'engager. Nous avons dû nous battre pour que notre association ait une place reconnue au comité du Bureau de la Chambre d'agriculture.

Nos buts sont la défense et la formation professionnelle, les droits de la paysanne, la sauvegarde du patrimoine. Nous tenons aussi à montrer une image de la paysanne différente de l'idée reçue. Nos actions concernent la reconnaissance de la femme, nous soutenons notamment un projet dans le cadre de la nouvelle formation professionnelle de la paysanne et de l'économie familiale.

L'APJ, regroupe des associations agricoles jurassiennes. Chaque société membre a deux déléguées au comité, l'association faîtière s'occupe de la défense professionnelle, du soutien de projets (le marché des paysannes à Porrentruy, le panier jurassien, l'école à la ferme). Dans les sociétés régionales d'agriculture auparavant, on dénombrait uniquement des hommes.

C'est pour cela que s'étaient créées les sociétés régionales de paysannes qui ont une septantaine d'années. A la fondation de la Chambre d'agriculture, il y a vingt-cinq ans, un comité sans paysanne avait été créé, et une femme a revendiqué une place pour les paysannes, ce qui avait choqué, mais maintenant, ils reconnaissent que c'est utile. Nous avons montré ce que nous faisons, que nous pouvions parler d'égal à égal, nous sommes des partenaires, nous sommes reconnues à ce titre si nous nous impliquons, si nous nous informons. Des femmes motivées qui connaissent le sujet ont leur place aussi bien que les hommes dans ces associations.

Cette expérience d'être présidente de l'APJ, membre du Bureau de la Chambre d'agriculture est un enrichissement personnel, une ouverture d'esprit, ça m'a aidée à m'organiser, à me défendre, à me forger un caractère.

Condition de la femme dans l'agriculture

Elle a sa place, elle est maintenant reconnue. De plus en plus dans les milieux d'agriculteurs, elle tient le bureau, fait les comptes, mais tout dépend de la mentalité du couple : des paysannes s'engagent, et d'autres pas du tout.

Nous sommes impliquées dans l'exploitation, c'est un plus pour les paysannes. Nous discutons à part égale avec notre conjoint. Pour la gestion de la ferme, les tâches sont partagées, ce qui n'a pas toujours été le cas. Les femmes étaient de la main d'œuvre bon marché.

Mais aujourd'hui, avec les exigences administratives qui deviennent très lourdes, nous sommes obligées de jouer un rôle important.

La situation évolue dans un partenariat, avec un grand point d'interrogation, dû aux problèmes de l'agriculture. C'est l'inconnue, personne ne peut nous prédire l'avenir. Ce n'est pas évident de se remettre en question, mais nous n'avons pas le choix, nous risquons de voir de plus en plus des branches annexes à l'agriculture, par exemple un travail hors exploitation.

ASSOCIATION DES PAYSANNES JURASSIENNES (suite de la page 14)

Evolution de la femme

L'évolution est sûrement là, mais il reste un immense travail à faire. Mon parcours politique par exemple coïncide avec le début des changements en agriculture, il faut s'engager en politique pour avoir des résultats. Ce n'est pas un milieu fermé aux femmes, mais ça ne vient pas du jour au lendemain, c'est une question de mentalité. Nous avons aussi un rythme de vie, un stress que nous n'avions pas avant.

C'est un mieux pour la femme par rapport à la famille car elle a plus de responsabilités, elle est considérée différemment de nos mères, elle s'implique plus, mais nous ne sommes pas assez encore à s'impliquer. Les hommes sont à sensibiliser aussi, c'est une question d'éducation, nous y arriverons par nos enfants.

La femme a acquis une certaine indépendance, mais toutes les femmes ne sont pas concernées. Il y a donc encore des disparités.

Egalité et relation au BCF

Beaucoup de changements se sont produits, une reconnaissance de notre statut de paysanne, qui n'est encore pas légalisé ni entré dans les mœurs partout, mais nous avons fait un bon bout de chemin. Le BCF a certainement souvent aidé pour l'égalité, mais il n'est pas toujours perçu à sa juste valeur. Le BCF, directement ou indirectement y a contribué. Il ne faut pas oublier que l'égalité se fait dans les deux sens, donc il faut inclure les hommes, nous ne devons pas rester en cercle fermé. Le BCF seul ne pourra pas tout faire.

Il a besoin des femmes, des hommes pour y arriver. J'espère que le BCF sera maintenu encore longtemps, car c'est un outil pour les

femmes, il a sa raison d'être plus que jamais, l'égalité n'est pas réalisée partout. C'est à nous d'aller la trouver.

Germaine MONNERAT,
Présidente de l'AFP

